



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 64263

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la nécessité de faire évoluer la réglementation relative à l'équipement des agents de sécurité. En effet, les professionnels de la sécurité et de gardiennage ressentent de plus en plus souvent le besoin de voir leur équipement évoluer. L'autorisation pour les agents de sécurité de porter une paire de menottes, une matraque ou bien encore un aérosol anti-agression leur permettrait de mieux faire face à certaines situations. Ces équipements leur permettraient de protéger efficacement les biens et les personnes et de neutraliser les personnes violentes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend renforcer les équipements des agents de sécurité afin de les aider à appréhender les situations auxquelles ils sont confrontés.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64263

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7617

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)